

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Lula-admet-qu-il-devra-payer-si-un-delit-electoral-est-etabli>

Lula admet qu'il devra « payer » si un délit électoral est établi.

- Les Cousins - Brésil -

Date de mise en ligne : jeudi 19 octobre 2006

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par l'Agence France-Presse

Brasilia, Le jeudi 19 octobre 2006.

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a admis qu'il devrait « payer » si la justice établit que les 800 000 dollars en espèces destinés à acheter un dossier anti-opposition avant le premier tour de l'élection présidentielle venaient de son équipe de campagne.

« Si cela est prouvé, si un délit électoral a été commis, moi et tout autre citoyen de ce pays devons payer pour le délit que nous avons commis », a déclaré Lula dans une interview publiée jeudi par le quotidien Folha de Sao Paulo.

L'argent incriminé avait été saisi le 15 septembre par la police fédérale alors qu'il était aux mains de deux personnes liées au Parti des travailleurs (PT) au pouvoir.

Le scandale avait provoqué la chute du coordinateur de la campagne de Lula, Ricardo Berzoini, démissionnaire également après le premier tour de son poste de président du PT, ainsi que l'éloignement de plusieurs membres de son équipe de campagne.

Lula estime toutefois qu'il y a derrière cette affaire un « plan » visant à lui porter préjudice.

« Je doute (que cet argent) vienne de ma campagne. S'il y a une chose que ce maudit dossier a fait, ça a été d'empêcher que je gagne au premier tour. Quelqu'un s'est tiré un coup de canon dans son propre pied », a estimé Lula.

« Mon doute n'est pas seulement d'où vient l'argent mais aussi qui a orchestré ce plan. C'est une stratégie politique. Quelqu'un l'a orchestrée et une demi-douzaine de personnes qui se sont crues intelligentes ont mordu à l'hameçon », a expliqué le président brésilien, candidat à la réélection au second tour de scrutin le 29 octobre.